

## « L'humanitarisme de commande... » François Leguil

Répondant à Jacques-Alain Miller devant l'objectif de Benoit Jacquot, rugueuse et drue, la formule de Lacan est connue au delà du cercle de ses élèves : « l'humanitarisme de commande dont s'habillait nos exactions »<sup>1</sup>. Ce « de commande », nous l'entendons dans l'acception péjorative qui, sans doute, est la sienne. Ne résonne-t-il pas aussi avec cette ritualité impérative repérée dès Marcel Mauss dans son travail : L'expression obligatoire des sentiments<sup>2</sup>? Le subjonctif qui, dans *Télévision*, précède, autant que la question qui le détermine (« comment espérer que vive l'humanitarisme de ...<sup>3</sup> ») suggère non pas tant un regret, une nostalgie moins encore, que le constat d'un changement à venir, et peu réjouissant, de ces « tempéraments affectifs fluctuants »<sup>4</sup>. Le bref paragraphe suivant, celui qui achève la cinquième partie de *Télévision*, pourrait le confirmer. A tout considérer, semble dire Lacan, cette « humanitarisme de commande », « marqueur d'émotion »<sup>5</sup> qui pâlit et s'essouffle, n'était sans doute pas plus fâcheuse – quoiqu'inopérante – que le « retour du passé funeste » d'un Dieu reprenant « de la force »<sup>6</sup>. La vigueur de l'indignation – combien justifiée ! – devant l'image du corps sans vie d'Aylan Kurdi, petit enfant de Syrie, échoué sur une plage turque, est encore assurément dans toutes les mémoires, sitôt que l'on en parle. Mais, qu'a changé cette vague d'horreur éphémère, quand bien même prolongée par le clapotis des pétitions automatiques ? Au milieu de son Séminaire consacré aux psychoses, Lacan reconnaît devoir à Péguy les chevilles de la colère qui n'entrent pas dans les petits trous<sup>7</sup>. Lui doit-il un second emprunt, celui de l'humanitarisme précisément, que le fondateur et directeur dreyfusard des Cahiers de la Quinzaine rangeait parmi « les armes de Satan »

Les armes de Satan, c'est la sensiblerie  
C'est censément le droit, l'humanitarisme,  
Et c'est la fourberie et c'est la ladrerie<sup>8</sup>

Sans doute non. Le mot n'est pas rare dans les années qui précèdent la naissance de Jacques Lacan. On le trouve dans la presse, chez Huysmans aussi bien. Néologisme forgé par Musset, selon Littré, afin de nommer dans un esprit d'ironie « la gent humaine », son usage se modifie dans le dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle. Désormais humanitarisme désigne non plus la gent, mais la chose même, soit « l'humanité exagérée, affectée (ou) fausse ». Péguy s'en sert ainsi. Lacan ajoute : « de commande ».

En une autre occasion, ce dernier ne recule pas devant l'apparent paradoxe de qualifier « d'humain » le « grand renfermement » des miséreux, des vagabonds et des fous, génialement décrit par Michel Foucault ou, non moins génialement, imaginé dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* : « Michel Foucault ...démontre la mutation essentielle qui résulte du moment où ces fous... ont été traités de la façon qu'on appelle humaine, à savoir : enfermés. Cette opération n'est pas dépourvue d'intérêt du point de l'histoire de l'esprit : c'est ça qui nous a permis de mettre au moins en question que quelque chose existât qu'on puisse appeler des symptômes »<sup>9</sup>. L'essentiel est que Lacan distingue soigneusement cet événement inaugural, producteur de fait d'un savoir, de ce qu'engendre la civilisation industrielle comme la soumission machinale aux transformations de la science, et qu'il nomme : ségrégation.

Il faut tenir pour effet de ségrégation la paupérisation croissante des politiques de santé mentale et, pour humanitarisme, la succession ininterrompue des promesses politiques de renflouements, dont chaque citoyen peut deviner qu'aucune n'a vocation à être tenue. Posons que cette ségrégation, mâtinée d'humanitarisme administrative, fournit une version soft de l'exclusion moderne ; la version hard étant « réservée » à l'étranger sans papiers, au réfugié malmené. On doit ici recommander la lecture du numéro 67 de la revue « Mémoires 10, consacré à l'étude du rapport entre la folie, la psychose et les séquelles dont souffrent sur notre sol les exilés qui ont subi hors de nos frontières, ou dans leur fuite vitale, sévices et outrages, rapines et crimes.



Depuis bientôt un quart de siècle, éditeur régulier de cette publication, le Centre Primo Levi est un centre de soins destiné aux personnes victimes de la torture, de la violence politique dans leur pays d'origine et réfugiés en France. L'extrême de la souffrance subie s'y révèle rendre poreuse et parfois incertaine les distinctions nosologiques, dont l'utilité indiscutable réside précisément dans l'utilité de les discuter. Mémoires et son numéro 67 prouvent qu'en ce lieu d'acuité seule la considération inconditionnelle de la parole et, radicale, celle des singularités subjectives, permettent d'être efficient.

L'empire des chiffres de la « malmesure de l'homme »<sup>11</sup> et la dictature des calculs de la dépense des nations traitent uniment les douleurs sans espérance ni absolution du réfugié et le bannissement hors nos mondes ordinaires qu'effectuent les classifications déclassantes de la folie ségréguée. Ainsi le faisait hier « les jugements de cour » dans la fable fameuse.

Aujourd'hui révélé dans sa condition d'exilé, « l'homme et le fou sont liés dans le monde moderne plus solidement peut-être qu'ils n'avaient pu l'être dans les puissantes métamorphoses animales qu'éclairaient jadis les moulins incendiés de Bosch : ils sont liés par ce lien impalpable d'une vérité réciproque et incompatible ; ils se disent l'un et l'autre cette vérité de leur essence qui disparaît d'avoir été dite à l'un par l'autre. Chaque lumière s'éteint du jour qu'elle a fait naître »<sup>12</sup>

« Déjà-là de la mort »<sup>13</sup> à l'aube de l'humanisme, sous le masque contemporain du handicap déficitaire, la folie rejoint dans un voisinage de symétrie inversée le sort symbolique de l'exilé décrit dans la Cité antique, et qui devient réel, hélas trop réel : « l'exil ne semblait pas un supplice plus doux que la mort. Les juristes romains l'appelaient une peine capitale ».<sup>14</sup>

La ségrégation du fou et le péril suprême menaçant l'exilé jusqu'au bout de sa route prennent leur place dans les incarnations les plus criantes des effets d'une cause que nous nommons après Lacan, la forclusion du sujet ; une cause qui ajoute le bâillon à la destitution .

---

1 Lacan (Jacques), Télévision, in Autres Ecrits, Editions du Seuil, Paris, 2001, p. 534.

2 Mauss (Marcel), L'expression obligatoire des sentiments, Journal de psychologie, n°18, 1921, p. 29-50. Cet article est facilement consultable sur internet. Nous en devons le rappel à la lecture de Sarah Rey, à son passionnant : Les larmes de Rome (le pouvoir de pleurer dans l'Antiquité), paru aux Editions « anamosa », à Paris, en novembre 2017. Ainsi, aux pages 9 et 10 : « Depuis Marcel Mauss on sait qu'il existe une « expression obligatoire des sentiments » et des « techniques du corps » qui divergent d'une société à l'autre... Chez (les Romains) les sanglots sont affaire publique. Il y a une politique, voire une « police » des larmes ... Les corps parlent. L'« opinion » romaine peut tenir rigueur à tel consul... de n'avoir pas pleuré quand l'heure était grave »

3 Lacan (Jacques), idem.

4 Rey (Sarah) , op. cit., p. 10.

5 idem, p. 14

6 Lacan (Jacques), op. cit., p. 534.

7 Lacan (Jacques), Le Séminaire, Livre 3, Les psychoses, Editions du Seuil, Paris, p. 137.

8 Péguy (Charles), Les tapisseries, NRF Poésie, Gallimard, Paris, 2014, chapitre 8, p. 62.

9 Lacan (Jacques) – Intervention en 1967 devant les étudiants en psychiatrie. Notes dactylographiées.

10 Mémoires, numéro 67, Paris, septembre 2016 –Revue tri-annuelle, Centre Primo Levi, 107, avenue Parmentier, 75011 Paris, [www.primolevi.org](http://www.primolevi.org)

11 The Mismeasure of Man : nous empruntons ici le beau titre du livre Stephen Jay Gould, publié en ...1981. Une récente édition de La mal-mesure de l'homme est parue en 2011, à Paris, chez Odile Jacob.

12 Foucault (Michel), Histoire de la folie à l'âge classique, Gallimard, Paris, 1972, p. 548.

13 Idem, p. 26.

14 Fustel de Coulanges, La cité antique, Hachette, Paris, 1927, p. 236.

